

Gestion des risques

PREVENTION ET PROTECTION



Sommaire

00	Mieux vaut prévenir que guérir	02
01	Sécurité au travail	04
02	Ergonomie	08
03	Hygiène industrielle et toxicologie	12
04	Aspects psychosociaux	18
05	Formations externes	26
06	Environnement	30
07	Et si un problème survient malgré tout ?	34
08	Témoignage	36
09	Matrice des produits	37

00

Mieux vaut prévenir que guérir

En tant qu'employeur, vous savez que vos travailleurs sont votre bien le plus précieux et – de plus en plus souvent aussi – le plus rare. Il convient donc de les « choyer » et de les protéger.

Œuvrer ensemble à un travail plus sain

Avez-vous déjà réfléchi aux influences auxquelles vos travailleurs sont exposés au quotidien ? Ou à ce qui peut nuire à leur efficacité, les rendre malades ou les impliquer dans un accident du travail ? Mensura vous aide en vous conseillant en matière de prévention.

Avancer efficacement et en sécurité avec Mensura

Améliorer les conditions de travail (et donc aussi le rendement) au sein des entreprises, telle est la spécialité de Mensura Prévention et Protection depuis de nombreuses années. Dresser l'inventaire des dangers et influences auxquels sont exposés vos collaborateurs. Analyser les conséquences potentielles. Chercher des solutions avec vous, et les transposer dans des mesures acceptables et réalisables sur le plan économique.

Ici aussi : **mieux vaut prévenir que guérir ;
c'est plus efficace et moins coûteux sur le long terme.**

01

Sécurité au travail

L'amélioration de la sécurité au travail est la première étape de tout plan de gestion des risques. Souvent, des modifications mineures suffisent pour réduire sensiblement le nombre d'accidents du travail au sein de votre entreprise. Vous maintenez ainsi vos travailleurs en bonne santé tout en évitant des pertes économiques.

01

Sécurité au travail

En Belgique aussi, les accidents du travail font malheureusement partie du quotidien. Chaque année, on compte des accidents mortels, en plus des centaines d'accidents du travail aux conséquences moins graves. Fracture de la cheville en trébuchant sur du bric-à-brac, perte de la vue au contact d'un produit corrosif, perte de doigts à cause d'une machine mal réglée, etc. Autant d'accidents qu'il est facile de prévenir à l'aide d'un plan de gestion des risques bien étudié.

SOLUTION

Un travail efficace, sans accidents. Avec l'aide de Mensura.

> Identifier les risques

Nos experts en sécurité sont polyvalents. Ils n'analysent pas seulement le travail sur des machines, mais ils identifient également les dangers potentiels et les zones où il existe un risque d'explosion ou d'inflammation. Mais ce n'est pas tout : ils veillent aussi à l'ordre et à la propreté, détectent les endroits où il existe un risque de chute et analysent le transport interne et les trajets des chariots élévateurs dans les zones où les collaborateurs se déplacent à pied.

> Proposer des mesures

Isoler les parties dangereuses des machines, établir des exigences spécifiques pour le matériel électrique dans les zones explosives, trouver des moyens de

préserver plus facilement l'ordre et la propreté, prévoir des protections antichute, élaborer un plan de circulation interne, s'occuper de la détection et de la lutte contre les incendies, etc. Ce qui fonctionne pour votre entreprise n'est pas forcément optimal pour une entreprise voisine. Une concertation avec vos collaborateurs est essentielle pour trouver des mesures efficaces.

> Informer et former

L'introduction de mesures va souvent de pair avec une perte de confort pour le travailleur. L'isolation des parties dangereuses des machines ralentit le travail, la pose de protections antichute demande beaucoup de temps, le respect des règles de circulation exige de la discipline. La première étape indispensable dans le processus d'acceptation est d'informer les collaborateurs des risques qu'ils courent pour les convaincre de la nécessité de respecter les mesures.

Un large éventail de solutions pour améliorer la sécurité au travail dans votre entreprise.

1 ACCIDENT DU TRAVAIL

1.1 Enquête accident du travail

Après un examen approfondi et méthodique des circonstances d'un accident du travail, Mensura vous propose des mesures de prévention efficaces. Vous évitez ainsi qu'un accident du travail ne se reproduise et vous développez des connaissances concernant ses causes et conséquences. Cela favorise également la collaboration entre collègues.

2 ANALYSES DES RISQUES

2.1 Prévention incendie (small/medium/large)

Nos conseillers en prévention spécialisés dans la prévention et la lutte contre les incendies vous offrent conseils professionnels et soutien. Trois formules sont disponibles, allant d'un audit avec rapport reprenant des conseils à l'élaboration de techniques d'évacuation, en passant par la composition d'équipes d'intervention.

2.2 Atmosphères explosives

Pour gérer le risque d'explosion dans votre entreprise de manière optimale, Mensura établit – après une analyse des risques approfondie – un document de protection explosion contenant un plan d'action avec des mesures préventives et correctives.

2.3 Mise en service d'équipements de travail

Pour diminuer les risques de vos travailleurs, nous élaborons ensemble un plan d'action. Nos conseillers en prévention réalisent une analyse

des risques existants, des protections, des instructions de commande et d'entretien, ainsi que de l'environnement dans lequel se trouve la machine ou l'installation.

2.4 Analyse de risque (équipements de travail, analyse des tâches, lieux de travail, etc.)

Pour satisfaire aux exigences légales, vous pouvez faire appel aux experts de Mensura. Après une analyse des risques approfondie, vous recevrez un document synoptique décrivant tous les points problématiques, avec indication des priorités et propositions de solutions. Les résultats de l'analyse de risques peuvent être facilement intégrés dans votre plan de prévention global.

2.5 Support du projet lié aux machines

Nos conseillers en prévention en charge de la sécurité réalisent une analyse approfondie des risques et formulent des recommandations pour la mise sur le marché ou la mise en service de machines et installations neuves ou ayant subi des modifications fondamentales.

3 SOUTIEN A LA POLITIQUE DE PREVENTION

3.1 Création d'un plan de prévention global - plan d'action annuel

Mensura effectue les analyses de risques nécessaires pour votre entreprise. Sur la base de celles-ci, nos médecins du travail veillent à la santé de vos collaborateurs. Tout cela dans le cadre d'une approche par étapes : nous élaborons pour vous un plan de prévention global et les plans d'action annuels nécessaires. Ainsi, votre entreprise répond

immédiatement aux normes légales en matière de sécurité et de santé, et vos collaborateurs bénéficient de la protection adéquate.

3.2 VCA

Mensura vous aide à obtenir ou à conserver le certificat VCA.

3.3 Remplacement et/ou assistance de votre conseiller en prévention interne

Mensura fournit une assistance, un accompagnement professionnel et des formations à votre conseiller en prévention interne. Nous garantissons en outre la continuité de votre politique de prévention en cas d'absences ou de postes vacants.

4 FORMATION

4.1 Formation directive machines

La législation en matière de sécurité des machines a récemment changé. Les connaissances de votre conseiller en prévention ou de votre acheteur doivent donc être remises à niveau.

5 MAIS AUSSI...

5.1 Légionellose

Pour protéger vos travailleurs et vos visiteurs contre les risques de la légionelle, nous procédons d'abord à une analyse des risques. Nous élaborons ensuite un plan de gestion ainsi qu'une série de mesures pratiques et réalisables.



Ergonomie

L'ergonomie est un aspect qui est souvent négligé dans la politique de gestion des risques d'une entreprise. A tort, car sur le long terme, de mauvaises conditions de travail dans les bureaux ou des machines mal conçues peuvent avoir d'importantes répercussions sur la santé physique de vos collaborateurs. Une étude belge révèle en effet que pour 34% des travailleurs en incapacité de travail pendant plus d'un mois, l'incapacité est due, entièrement ou en grande partie, aux conditions de travail.

Que vos collaborateurs soient amenés à effectuer des travaux physiquement lourds, qu'ils travaillent constamment sur écran ou doivent sans arrêt répéter les mêmes opérations, les risques de développer des problèmes liés au travail sont comparables. Tôt ou tard, leur corps peut protester. Cela se traduit par des maux de dos, des douleurs à la nuque, des « golf elbows » ou « tennis elbows » (problèmes au coude) et d'autres inflammations. De plus, les logiciels mal conçus qui impliquent des recherches laborieuses, des temps d'attente importants ou un nombre exagéré de clics, sont source d'irritation et de stress. A l'instar d'une grue, le corps humain a une « capacité » déterminée. En cas de dépassement, il « déraile ».

SOLUTION

Une meilleure ergonomie pour une efficacité accrue

> Identifier les risques

Nos ergonomes peuvent examiner les postes de travail avec les collaborateurs de votre entreprise et identifier les causes des surcharges de travail. Connaître les risques est une première étape. Les éradiquer ou les maîtriser en proposant des mesures adaptées en est la suite logique.

> Proposer des mesures

Pour les problèmes récurrents, nos ergonomes sont en mesure de vous proposer une mesure adaptée relativement rapidement. Cela vaut surtout dans le secteur tertiaire. D'autres problèmes, surtout dans un environnement industriel, exigent une concertation et un examen. Ceux-ci sont idéalement résolus en adoptant une approche structurée et en impliquant une équipe dans le projet. L'expérience et l'avis de chacun (opérateurs, collaborateurs de la production, personnel d'entretien, concepteurs

de machines) sont la garantie que les mesures finalement choisies conviennent à tous.

> Informer et former

Les mesures ne portent pleinement leurs fruits que lorsque chacun les connaît, les comprend et peut les appliquer correctement. Cela n'a aucun sens d'acheter le meilleur siège de bureau ou équipement de levage qui soit – et aussi le plus cher – si personne n'explique à vos collaborateurs à quoi servent tous les leviers. Même après avoir optimisé les conditions de travail, des risques demeurent dans les milieux de production. Ces risques résiduels peuvent être contrôlés en organisant des formations pratiques pour les opérateurs.

> Avoir le regard tourné vers l'avenir

Vous investissez dans un nouvel environnement de travail ? C'est le moment idéal pour faire appel à nos ergonomes. Dès qu'une première ébauche de vos plans est prête, ils peuvent vous apporter leur aide et leurs conseils. Changer une ligne sur le papier est bien moins coûteux que de faire cette modification une fois le projet entièrement réalisé.

Nous œuvrons ensemble à une ergonomie optimale, avec des solutions adaptées à votre entreprise.

1 AVIS ERGONOMIQUE

1.1 Avis ergonomique

Nous proposons des solutions à vos problèmes ergonomiques via une intervention « quick respons » pour les problèmes mineurs ou urgents ou via une « approche par projet » pour les problèmes majeurs.

1.2 Conseils en matière d'aménagement des bureaux

Vous pouvez demander conseil à Mensura dans le cadre de l'aménagement ou du réaménagement de vos bureaux. En tenant compte de quelques critères ergonomiques dans la phase de conception, nous épargnons à vos collaborateurs bien des problèmes physiques et améliorons leur efficacité au travail.

1.3 Avis ergonomique de logiciel (usability testing)

Mensura dispense également des conseils en matière d'ergonomie de logiciel. L'objectif est de rendre l'utilisation des logiciels plus facile, plus logique et plus efficace et de diminuer ainsi la charge physique et mentale pour les utilisateurs.

1.4 Conseils individuels en matière de travail sur écran

Mensura dispense également des conseils individuels aux personnes qui travaillent sur écran afin de les aider à adapter leur poste de travail et à limiter ainsi tout inconfort. Conséquence : moins de troubles physiques et moins d'absences pour cause de maladie.

2 ANALYSE DE RISQUE ERGONOMIQUE

2.1 Une analyse des postes de travail permet d'objectiver et d'identifier les problèmes ergonomiques. Mensura formule, en outre, des mesures de prévention ciblées en vue d'optimiser l'environnement de travail.

3 FORMATIONS

3.1 Formation : travail sur écran

Lors de cette session de formation interactive, les travailleurs apprennent à reconnaître, limiter et prévenir les risques sur leur poste de travail. Le collaborateur peut directement appliquer ces enseignements à son poste de travail. Pour ce faire, il bénéficie d'un coaching individuel.

3.2 Formation : travail sur écran avec conseils

Il s'agit d'une formation interactive avec conseils destinée aux personnes qui travaillent sur écran. Les participants apprennent les méthodes de travail les moins contraignantes et bénéficient – aussi après la formation – de conseils individuels sur leur poste de travail. A terme, cette formation permet de diminuer le nombre de plaintes physiques.

3.3 Formation : manutention manuelle de charges

Cette formation aborde différentes techniques de levage et montre l'importance de la charge posturale. L'objectif est d'apprendre aux travailleurs à reconnaître, limiter et prévenir les risques et de réduire, à terme, le nombre de maux liés au travail. Une part importante de la formation est axée sur la pratique et est, dès lors, organisée sur le terrain.

3.4 Formation de base techniques de déplacement (secteur des soins de santé)

Cette formation de base vise à apprendre les techniques de déplacement les moins contraignantes au personnel soignant et infirmier afin d'éviter les maux de dos et les douleurs à la nuque, aux épaules et aux poignets.

3.5 Formation : techniques de déplacement - Train the trainer (secteur des soins de santé)

Nous formons les collaborateurs pour qu'ils deviennent à leur tour des formateurs internes. Après cette formation, ils sont en mesure de mettre en place une politique de prévention active et de former à leur tour les collaborateurs en matière de techniques de déplacement.



Hygiène industrielle et toxicologie

Une politique en matière d'hygiène ne se contente pas de proposer une formation poussée à l'intention de votre personnel d'entretien. L'état physique de vos collaborateurs est déterminé par bien d'autres facteurs : le bon éclairage, une protection adéquate contre les substances nocives, les nuisances sonores, l'amiante, les rayonnements électromagnétiques... Mensura vous aide à améliorer chaque aspect de l'hygiène industrielle et de la toxicologie.

Quel que soit leur environnement de travail, les collaborateurs sont toujours exposés à des facteurs environnementaux nocifs et inconfortables. Tout le monde connaît les dangers d'une exposition aux fumées pour les soudeurs, aux vibrations main-bras chez les ouvriers voirie, ou encore à la chaleur pour les travailleurs des hauts fourneaux. Mais avez-vous déjà réfléchi aux conditions de travail des collaborateurs d'un Call Center ou aux effets des détergents chimiques que votre personnel d'entretien utilise au quotidien ?

Ces exemples illustrent qu'une influence néfaste sur le corps humain peut engendrer des problèmes de santé, des maladies professionnelles et, dans le pire des cas, la mort. Les effets néfastes se traduisent par ailleurs par une perte d'efficacité.

SOLUTION

En route vers une protection optimale

conviennent à tous. Les solutions varient en fonction des conditions de travail. On peut par exemple conseiller de remplacer certains produits par des produits moins nocifs.

> Identifier les risques

En fonction du problème, on procédera d'abord à une analyse sur base des données disponibles. Pour les produits chimiques, par exemple, nous examinons d'abord les fiches de données de sécurité disponibles puis le poste de travail. Dans d'autres cas, par exemple pour analyser l'exposition au bruit, nous procédons directement à des mesures. Un inventaire amiante sera également établi sur place.

> Informer et former

Informé et formé, c'est bien plus qu'une simple obligation légale. Les travailleurs doivent être informés des résultats de l'analyse des risques ainsi que des mesures prises. Comprendre pourquoi ces mesures ont été prises est la première étape vers un réflexe automatique.

> Proposer des mesures

En concertation avec votre entreprise, nos experts proposent des mesures réalisables en vue d'optimiser les conditions de production. L'expérience et l'avis de chacun (opérateurs, collaborateurs de la production, personnel d'entretien, concepteurs de machines) sont la garantie que les mesures finalement choisies

> Avoir le regard tourné vers l'avenir

Vous investissez dans un nouvel environnement de travail ? Ne manquez pas de faire appel à nos hygiénistes ! Les conditions ambiantes dans un nouvel immeuble de bureaux ou le système d'aspiration d'un nouvel atelier de soudure sont relativement faciles à modifier sur le papier. Mais une fois le projet terminé, les modifications sont nettement plus compliquées et surtout beaucoup plus onéreuses.

Amiante, nuisances sonores, risques chimiques... Nous avons une réponse adaptée à chaque risque.

1 ANALYSES DES RISQUES

1.1 Analyse du risque chimique

Les toxicologues de Mensura réalisent une analyse des risques qui commence par une évaluation des différents produits dangereux pour examiner ensuite la manière dont les travailleurs peuvent utiliser ces produits. Nos recommandations sont reprises dans un rapport circonstancié.

1.2 Analyse des risques : champs électromagnétiques

Nous procédons à une évaluation objective du risque de rayonnements électromagnétiques au sein de votre entreprise et nous proposons, sur cette base, des mesures préventives visant à maîtriser les risques.

1.3 Analyse des risques des rayonnements optiques artificiels

Mensura vous aide en procédant à une évaluation objective du risque lié aux rayonnements optiques artificiels. Sur cette base, nous élaborons un plan de gestion décrivant clairement les mesures à prendre pour maîtriser les éventuels risques.

2 MESURES

2.1 Mesures de bruit

En fonction de la demande, l'expert de Mensura peut établir une carte du bruit, mesurer les niveaux sonores auxquels est exposé chaque travailleur ou encore fournir les émissions sonores des différentes sources de bruit. Sur la base d'une analyse fréquentielle, nous pouvons recommander une protection auditive adaptée.

2.2 Mesures d'éclairage

Un éclairage bien pensé améliore le confort visuel de vos collaborateurs. Les experts de Mensura analysent l'éclairage de votre entreprise et cherchent des solutions adaptées pour l'optimiser.

2.3 Mesures de vibrations

A l'aide d'une visite sur le lieu de travail et de mesures de vibrations, Mensura établit un rapport d'expertise détaillé concernant le degré d'exposition aux vibrations mécaniques dans votre entreprise. Sur la base de cette évaluation, des mesures préventives sont proposées.

2.4 Mesures microbiologiques

Mensura réalise une évaluation objective des risques microbiologiques dans les bâtiments et aide à la gestion de ces risques ainsi que du Sick Building Syndrom (syndrome des édifices hermétiques).

2.5 Mesures des agents chimiques

Mensura procède à une évaluation objective du risque chimique dans votre entreprise à l'aide de mesures professionnelles de l'air et vous aide à gérer les risques chimiques. Nous proposons des mesures de prévention le cas échéant.

2.6 Etude climatique

Une check-list à l'attention de vos collaborateurs nous aide à identifier les problèmes au niveau du climat intérieur de votre entreprise. Des mesures ciblées et une analyse du système climatique nous permettent ensuite d'objectiver ces problèmes. Sur cette base, nous proposons enfin des mesures préventives.

2.7 Inventaire d'amiante

Mensura peut vous aider à dresser un inventaire d'amiante qui satisfait à la législation en vigueur. Si de l'amiante est présent, vous recevez un état des lieux ainsi qu'un plan reprenant les mesures de gestion nécessaires pour garantir la santé de votre personnel.



3 AVIS

3.1 Avis

Votre entreprise a une demande précise dans le domaine des risques chimiques, des risques microbiologiques, du climat, du bruit, des vibrations, de l'éclairage, etc. ? Vous pouvez vous adresser à Mensura pour des conseils professionnels adaptés à votre entreprise.

3.2 Avis HACCP

Vous souhaitez rénover votre cuisine et vous voudriez qu'elle soit conforme aux règles HACCP ? Mensura peut vous aider avec des conseils pratiques. Il est essentiel de mettre en œuvre les mesures à prendre dans la phase de conception de la nouvelle cuisine. Les travaux de rénovation peuvent ainsi être effectués en connaissance de cause et votre cuisine satisfera à toutes les prescriptions en matière d'hygiène des denrées alimentaires.

3.3 Rédaction de cartes d'instruction de sécurité

Mensura s'est formée à la rédaction d'un document synoptique qui fournit toutes les informations dont vos travailleurs ont besoin pour manipuler les produits chimiques en toute sécurité au sein de votre entreprise.

4 FORMATIONS

4.1 Formation bruit

Cette formation aborde les dangers de l'exposition au bruit. Nous vous donnons des informations sur les mesures de protection adéquates et leur application.



4.2 Formation : risque chimique

Nos conseillers en prévention spécialisés dispensent une formation sur les risques chimiques et sur la manière d'éviter les maladies et affections chez les travailleurs. Vous avez le choix entre une formation standard ou une formation qui aborde les risques chimiques spécifiques à votre entreprise.

4.3 Formation : hygiène au travail pour le personnel d'entretien

Cette formation aborde les risques liés aux activités de nettoyage et rappelle les propriétés des produits chimiques utilisés.

4.4 Formation : de manipulation des matériaux contenant de l'amiante

Cette formation a lieu à la suite d'un inventaire d'amiante et vise à expliquer aux collaborateurs où se trouvent les matériaux contenant de l'amiante et comment les manipuler.

4.5 Formation : HACCP sécurité alimentaire et hygiène dans la cuisine

Cette formation sensibilise les travailleurs à l'importance d'un milieu professionnel hygiénique. Elle aborde également la législation relative à la sécurité alimentaire.

Aspects psychosociaux

Le stress, le burn-out et les conflits au travail sont trop souvent la conséquence de malaises psychosociaux. En tant qu'employeur, il est dès lors primordial d'optimiser la santé mentale de vos collaborateurs. Nous examinons avec vous comment vous pouvez faire en sorte que le bien-être au travail augmente, que l'absentéisme reste limité et que votre personnel puisse travailler plus longtemps.

Les malaises psychosociaux ont des origines diverses : trop de travail, pas assez de travail, travail peu stimulant, mauvaise entente entre collègues, manque de clarté des règles et conventions, etc. Comme les machines – qui émettent des bruits bizarres juste avant une panne mécanique importante –, les personnes envoient souvent des signaux lorsqu'elles ne se sentent pas bien. En tant qu'employeur, vous avez tout intérêt à repérer ces signaux à temps afin d'agir. Mensura vous aidera volontiers dans cette tâche en proposant des mesures adaptées à chaque cas.

SOLUTION

Un esprit sain dans un corps sain. Maintenez votre organisation en forme dans tous les domaines.

voie vers des mesures durables. Avec vous, nous analysons la situation actuelle de votre entreprise et la comparons avec la situation souhaitée. Comment le travail est-il réparti ? Quelles sont les convenances au sein de l'organisation ? Quelle quantité de travail une personne doit-elle abattre ? Seule une concertation de qualité mettant l'accent sur la faisabilité de chaque mesure peut mener à la réussite.

> Identifier les risques

Au niveau de la charge psychosociale, vous pouvez aussi identifier les risques bien avant que les symptômes ne fassent leur apparition. Pour mettre au jour les éventuelles problématiques, nous menons des enquêtes auprès des travailleurs ou nous leur demandons de compléter des questionnaires structurés en groupes de travail.

> Proposer des mesures

Comme dans les autres domaines, la concertation entre votre organisation et nos experts est la seule

> Informer et former

Les modifications apportées à une organisation font toujours naître des résistances, même si elles partent de la meilleure intention du monde. Il est indispensable d'informer les travailleurs pour créer une assise et donner une chance de réussite aux modifications. Il est en outre important d'autonomiser les travailleurs. Comment peuvent-ils faire pour reconnaître et prévenir eux-mêmes le stress ? Pour éviter les conflits ? Pour détecter les abus d'alcool et de drogues et y faire face ?

Préservez la santé mentale de vos travailleurs en choisissant les solutions adaptées à temps.

1 VIOLENCE, HARCELEMENT MORAL ET HARCELEMENT SEXUEL AU TRAVAIL

1.1 Support par rapport à la violence, au harcèlement moral et au harcèlement sexuel

La violence, le harcèlement moral et le harcèlement sexuel constituent l'un des problèmes psychosociaux les plus difficiles à résoudre sur le lieu de travail.

Mensura vous aide à mettre en œuvre une politique en matière de bien-être psychosocial et à traiter les plaintes et vous propose des mesures de prévention.

1.2 Analyse des risques psychosociaux

Au moyen d'une analyse des risques, nous identifions les différents éléments liés au bien-être psychosocial sur le lieu de travail (contenu du travail, conditions de travail et relations de travail). A l'aide de différentes méthodes (approche participative ou par questionnaire), nous identifions tant les points forts que les points faibles de votre organisation afin que vous puissiez obtenir une vue d'ensemble de la situation psychosociale au sein de votre entreprise et l'optimiser sur la base de nos conseils pratiques.

1.3 Formation respect au travail

Destinée aussi bien aux travailleurs qu'aux employeurs, cette formation informe les participants sur les différentes formes de comportements indésirables au travail ainsi que sur leurs conséquences. Elle explique de manière interactive les manières de fixer des limites dans les relations au travail et la façon de favoriser le respect mutuel sur le lieu de travail.



1.4 Formation et soutien des personnes de confiance

Les personnes de confiance sont le premier point de contact pour signaler des comportements indésirables (violence, harcèlement moral ou harcèlement sexuel) sur le lieu de travail. Pour les aider à assumer pleinement ce rôle, nous veillons à ce que les personnes de confiance bénéficient de formations de qualité (formation de base et recyclages). De même, nous les soutenons tant sur le plan psychologique, pratique que juridique.

1.5 Conciliation

Nous tentons de neutraliser les situations conflictuelles sur le lieu de travail par le biais d'une médiation. Le conseiller en prévention en charge des aspects psychosociaux tente de déterminer ce qui a déclenché la situation conflictuelle pour ensuite aboutir à une compréhension mutuelle et à des accords constructifs entre les parties.

1.6 Guidance d'équipe

La guidance d'équipe a pour but d'améliorer l'entente et la collaboration au sein des équipes. A travers ses interventions, le conseiller en prévention en charge des aspects psychosociaux tente de sensibiliser les membres de l'équipe quant à leurs comportements dysfonctionnels et à leurs effets sur autrui. Comme pour la médiation, cela débouche sur de nouveaux accords de collaboration.



2 ALCOOL ET DROGUES

2.1 Support en matière d'alcool et de drogues

D'une part, nous soutenons les entreprises en déterminant ensemble les règles et procédures pertinentes, la politique à mener en la matière, etc. D'autre part, nous offrons un accompagnement aux collaborateurs confrontés à un problème d'alcool. Au moyen d'entretiens individuels, nous tentons de renforcer la motivation du travailleur concerné, qui est encouragé à résoudre lui-même le problème. Si la situation est grave, notre mission consiste à orienter le collaborateur vers les professionnels adéquats.

2.2 Formations alcool et drogues

Ces formations sont destinées aussi bien aux travailleurs qu'à la ligne hiérarchique. Pour les travailleurs, l'accent est mis sur la sensibilisation et on peut éventuellement leur expliquer les règles et procédures en matière d'alcool et de drogues sur le lieu de travail.

Pour la ligne hiérarchique, nous effectuons également un travail de sensibilisation et nous approfondissons le rôle spécifique que peut jouer un dirigeant dans la gestion des collaborateurs qui ont un problème potentiel avec l'alcool ou la drogue.

3 ABSENTEISME

3.1 Support pour l'élaboration d'une politique en matière d'absentéisme

Le soutien consiste à analyser la problématique avec l'organisation, à poser l'assise d'une vision commune et à mettre des initiatives (préventives, curatives et dissuasives) sur pied. Dans ce cadre, nous proposons toujours de mettre en place un groupe de travail composé de personnes de la ligne hiérarchique, de collaborateurs des RH, de travailleurs, etc., afin d'intégrer plusieurs points de vue.

3.2 Formation à la gestion de l'absentéisme pour la ligne hiérarchique

Les dirigeants ont un rôle important à jouer dans l'approche de l'absentéisme. A l'aide de sessions interactives, nous apprenons aux dirigeants à nouer le dialogue avec le collaborateur dans le but de réduire ses absences.

4 AGRESSIVITE

4.1 Support pour l'élaboration d'une politique en matière d'agressivité

Comme pour l'absentéisme, le soutien consiste ici à analyser la problématique avec l'organisation, à poser l'assise d'une vision commune et à mettre des initiatives sur pied en vue de prévenir ou limiter les comportements agressifs.

4.2 Formation à la gestion de l'agressivité

Cette formation interactive vise à apprendre aux collaborateurs à gérer adéquatement les incidents impliquant une agression. Nous simulons des situations susceptibles de se produire dans l'environnement de travail réel des participants.

5 TRAUMA

5.1 Support pour l'élaboration d'une politique en matière de risques traumatiques

Nous examinons avec l'organisation quels événements traumatiques peuvent survenir ou sont déjà survenus. Nous déterminons ensuite les initiatives qui peuvent être mises sur pied au sein de l'organisation afin de prévenir les événements traumatiques ainsi que les manières d'y faire face lorsqu'ils surviennent.

5.2 Support en cas d'événements traumatisants (débriefing)

Les organisations peuvent appeler notre permanence téléphonique pour la prise en charge des victimes d'un événement traumatique. Nos psychologues veilleront à ce que l'impact émotionnel des événements soit limité en organisant des entretiens de suivi ou en orientant les personnes vers des centres appropriés.

5.3 Formation à la gestion des événements traumatisants pour la ligne hiérarchique

Cette formation sensibilise les dirigeants quant à l'impact des événements traumatiques et leur fournit des conseils pour gérer adéquatement les événements traumatiques sur les plans pratique et interpersonnel.

5.4 Formation et support des intervenants en cas d'événements traumatisants

Lorsqu'une organisation présente un risque accru de survenue d'événements traumatiques, il est judicieux d'engager des collaborateurs en charge du bien-être. Ceux-ci contribueront non seulement à la prévention ou à la limitation des événements traumatiques, mais ils offriront également un soutien rapide et efficace en cas d'événements traumatiques.

Nos conseillers en prévention en charge des aspects psychosociaux donneront à ces collaborateurs en charge du bien-être les appuis théoriques et pratiques nécessaires et les soutiendront dans leur rôle.



6 STRESS

6.1 Support sur base de l'approche intégrée du stress

Le stress étant présent dans toutes les organisations mais souvent sous des formes différentes, nous avons développé une approche globale du stress qui tient compte de la prévention, de la maîtrise, de la résolution ainsi que des trois niveaux auxquels le stress peut se manifester (organisation, groupe et individu). Cette approche intégrée commence systématiquement par un diagnostic de votre organisation en la matière pour ensuite proposer des solutions de maîtrise du stress adaptées aux besoins de votre organisation. Ces solutions sont données dans les différents modules.

6.2 Modules de l'approche intégrée du stress

En fonction des besoins de l'organisation, plusieurs modules peuvent être proposés, dont une guidance d'équipe (pour rétablir ou renforcer la cohésion), des workshops « augmenter sa résilience » (pour apprendre aux travailleurs à mieux gérer le stress), des workshops « sensibilisation au stress pour la ligne hiérarchique » (pour fournir aux dirigeants des solutions pour gérer les problèmes de stress chez leurs collaborateurs), des workshops sur la communication assertive et la gestion du temps (sensibilisation à l'importance de la communication assertive et établissement de priorités), une permanence stress (présence interne d'un psychologue pour coacher les travailleurs en situation de stress), ou encore un accompagnement individuel ou coaching (en cas de burn-out ou de besoins de coaching spécifiques).

7 REMPLACEMENT ET/OU ASSISTANCE DU CONSEILLER EN PREVENTION INTERNE (POUR LES ASPECTS PSYCHOSOCIAUX)

- 7.1 Mensura offre une assistance, un accompagnement professionnel et des formations concernant les aspects psychosociaux à votre conseiller en prévention interne. Nous garantissons, en outre, la continuité de votre politique de prévention psychosociale en cas d'absences ou de postes vacants.

8 COACHING INDIVIDUEL

- 8.1 Lorsqu'un travailleur souhaite apprendre ou perfectionner une compétence spécifique (communication, assertivité, etc.), un coaching individuel peut être entamé à partir d'au moins un objectif concret (maximum trois). Celui-ci est réalisé et évalué au moyen d'exercices.

Formations externes

En tant que spécialiste dans le domaine de la gestion des risques, Mensura pense travail à long terme et solutions durables. C'est la raison pour laquelle nous proposons également une série de formations. En partageant notre savoir-faire et notre philosophie avec votre personnel, nous veillons à ce que votre entreprise reste en parfaite santé. Outre des formations personnalisées, Mensura propose aussi des formations ouvertes à plusieurs entreprises.

NOTRE OFFRE

> Formation de base conseiller en prévention

Votre conseiller en prévention interne veille au bien-être au sein de votre entreprise. Il/elle a pour tâche de transposer la législation générale à votre organisation. C'est le moteur de votre politique en matière de bien-être, la personne qui incite à porter un regard critique et à prendre des mesures préventives.

Cette personne doit connaître la législation et posséder certaines compétences de base pour identifier les risques et proposer des mesures. Notre formation de base permet d'acquérir ces connaissances et de renforcer les compétences en la matière.

> Formation de base personne de confiance

En tant qu'entreprise, vous pouvez décider d'engager, en plus du conseiller en prévention (externe), une personne de confiance interne en charge des aspects psychosociaux.

Les avantages d'une telle prise en charge interne sont légion. Une personne interne connaît en effet mieux la culture de l'entreprise et sera plus à même d'instaurer certaines mesures. Et pour bon nombre de personnes, il est plus facile (et plus rapide) de s'adresser à un collègue digne de confiance.

Il est bien entendu crucial que les personnes de confiance bénéficient d'une formation suffisante. Notre formation de base aborde tous les sujets : la législation, l'importance d'une attitude neutre, l'utilité des jeux de rôle, comment conserver du recul en cas de problèmes émotionnels graves, etc.

> Formation secouriste

En fonction de la nature de votre entreprise, vous devez disposer d'un ou de plusieurs secouristes. Ces collaborateurs doivent suivre une formation imposée par la loi et dispensée par des formateurs agréés comme ceux de Mensura.

La formation est en partie théorique mais une grande importance est aussi accordée à la pratique. En cas de blessure, le secouriste doit pouvoir intervenir immédiatement. A cet effet, la formation propose de nombreux exercices pratiques. Pour augmenter le réalisme, nous travaillons avec des simulateurs qui reproduisent toutes sortes de blessures et d'affections.

> Recyclages

Des recyclages sont également organisés pour toutes ces formations. Ils sont obligatoires pour les secouristes industriels et vivement recommandés pour les deux autres formations.

La législation et les connaissances en matière de bien-être sont en effet en constante évolution. Il est dès lors indispensable de mettre régulièrement ses compétences à niveau.

> Autres

Outre ces formations, Mensura organise également de nombreuses autres formations ainsi que des workshops. Vous trouverez un aperçu complet dans les pages suivantes.

Renforcez les compétences de vos collaborateurs avec notre offre de formations théoriques et pratiques.

1 FORMATION : CONSEILLER EN PREVENTION

Le conseiller en prévention est au courant de toutes les obligations légales dans le domaine du bien-être et de la sécurité au travail. Il/elle élabore en outre chaque année le plan de prévention global et veille à ce que la politique de votre entreprise soit « saine ». Mensura organise également des ateliers pratiques lors desquels les conseillers en prévention peuvent échanger leurs expériences avec leurs collègues.

2 FORMATION : SECOURISTE

Mieux vaut prévenir que guérir. Mais en cas de problème, les secouristes et leurs connaissances en premiers soins permettent d'éviter qu'un petit accident du travail ou un problème de santé ne s'aggrave outre mesure.

3 FORMATION : PERSONNE DE CONFIANCE

Lors de cette formation, la personne de confiance apprend à gérer correctement les signalements de harcèlement moral et/ou sexuel tant sur le plan psychologique, pratique que juridique. Lors du recyclage, les connaissances des personnes de confiance sont complétées et mises à jour, et les participants peuvent encore améliorer leurs techniques au moyen d'exercices pratiques.

4 FORMATION : ALCOOL ET DROGUES

Les participants découvriront la problématique générale liée à l'alcool et à la drogue et apprendront comment élaborer une politique préventive efficace au sein de leur entreprise. Un module distinct existe pour la ligne hiérarchique, où l'attention est portée sur le rôle spécifique qu'un dirigeant peut jouer en cas de dysfonctionnement des collaborateurs confrontés à un problème potentiel avec l'alcool ou la drogue.

5 FORMATION DIRECTIVE MACHINES

La législation en matière de sécurité des machines a récemment changé. Lors de ce cours, les connaissances de votre conseiller en prévention (ou acheteur) seront remises à niveau.

6 COURS DE BASE BIEN-ETRE AU TRAVAIL POUR LES DIRIGEANTS

Cette formation aborde les tâches et devoirs des dirigeants concernant le bien-être au travail. Nous nous concentrons surtout sur l'aspect pratique, afin que la formation représente une réelle plus-value pour l'entreprise. La prévention des accidents et des incidents occupe une place centrale dans la formation. Une attention particulière est également accordée à la communication et à la culture bien-être en entreprise.

7 FORMATION EN MATIERE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Les participants apprennent les principes de base de la prévention et de la lutte contre les incendies : de la prévention des situations dangereuses à l'intervention rapide et efficace à l'aide de petits extincteurs en cas de départ de feu. La formation explique, par ailleurs, comment établir une procédure d'évacuation et organiser un exercice d'évacuation. La théorie se limite à l'essentiel, et une grande attention est portée aux exercices pratiques.

8 FORMATION COMMENT INTERVENIR EN CAS D'URGENCE ?

Dans les petites organisations, les responsabilités en matière de premiers soins et de prévention incendie sont généralement confiées à un seul et même collaborateur. Il/elle doit dès lors posséder les connaissances nécessaires. Notre formation secourisme en entreprise permet à votre collaborateur d'acquérir les connaissances nécessaires dans les deux domaines en une seule journée. Il/elle sera ainsi capable de prendre les mesures adéquates aussi bien en cas d'accident qu'en cas de départ de feu.

9 WORKSHOP COMMUNICATION ASSERTIVE

Au cours de ce workshop, on apprend à communiquer au travail de manière plus active, plus respectueuse et plus professionnelle. Le collaborateur sera ainsi plus à même de s'imposer sans perdre de vue les intérêts des autres collègues. Des outils et conseils concrets sont proposés afin de favoriser l'application pratique des concepts abordés.

10 FORMATION PLAN OBLIGATOIRE POUR L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS PLUS AGES

Toutes les entreprises occupant plus de 20 personnes sont obligées d'établir un « plan pour l'emploi des travailleurs âgés ». Mensura organise une « formation plan obligatoire pour l'emploi des travailleurs âgés » interactive qui s'adresse aux conseillers en prévention internes et aux collaborateurs RH. Au cours de cette formation, les participants prépareront un plan de gestion pour leur entreprise.



Environnement

En tant que chef d'entreprise, vous êtes confronté à toute une série de prescriptions environnementales. Vous préférez consacrer votre temps à d'autres questions ? Nos spécialistes vous aident à vous conformer pleinement à la législation environnementale et à régler tous ses aspects administratifs. Nous vous permettons, en outre, de convertir toutes ces « restrictions » en avantage financier.

Dans l'exécution de ses activités, votre entreprise est confrontée à un large éventail de prescriptions environnementales. De plus, la législation environnementale est en constante évolution, si bien qu'il est pratiquement impossible de suivre tous les changements – et donc d'être 100% en ordre avec la législation. Mensura dispose d'une équipe pluridisciplinaire jouissant de plusieurs années d'expérience et d'expertise. Nos spécialistes vous assisteront de manière professionnelle dans votre recherche de solutions et de réponses.

SOLUTION

Toujours en conformité avec la législation environnementale et toujours en avance sur la concurrence.

> Systèmes de management environnemental

Vous souhaitez convertir vos obligations en avantage pour votre entreprise ? Il est alors grand temps de mettre en place un système de management environnemental. Un tel système ne vérifie pas seulement que vous remplissez bien toutes vos obligations, il recherche également des solutions pour réduire votre consommation d'énergie, de papier ou d'eau.

> Respecter les obligations légales

Vous ne vous en sortez pas ? Nos spécialistes environnementaux peuvent vous aider. Demander un permis, faire des déclarations auprès de l'administration, mettre sur pied un projet d'assainissement des sols, etc. Autant de tâches qu'ils effectuent quotidiennement et de manière particulièrement efficace.

> Informer et former

L'information et la formation sont nécessaires lors de l'introduction d'un système de management environnemental.

Vos collaborateurs devront en effet appliquer de nouvelles procédures et prescriptions. En leur expliquant le comment et le pourquoi et en les informant de leurs avantages et de ceux de l'entreprise, vous contribuerez à la réussite du projet.

Optez pour une croissance verte avec le savoir-faire de Mensura.

1 AUDIT ENVIRONNEMENT

Mensura établit un document reprenant les obligations environnementales, les manquements éventuels et les mesures préventives et correctives possibles.

2 COORDINATEUR ENVIRONNEMENTAL

Les tâches légales d'un coordinateur environnemental sont exécutées avec rapidité et précision par nos coordinateurs environnementaux agréés.

3 ABONNEMENT ENVIRONNEMENT

Si votre entreprise n'est pas obligée d'engager un coordinateur environnemental, vous pouvez faire appel à un expert environnemental de Mensura. Vous restez ainsi informé de toutes les obligations légales en matière d'environnement et vous bénéficiez de conseils adaptés à votre entreprise. Nous pouvons élaborer des dossiers d'information et d'agrément (pour la Région flamande, la Région de Bruxelles-Capitale ou la Région wallonne) et vous assister dans des litiges juridiques le cas échéant.

4 DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le département Environnement de Mensura vous aide à établir et introduire votre dossier de demande de permis d'environnement.



5 MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL CONFORME A LA NORME ISO 14001: 2004

Mensura vous encadre dans la mise en œuvre – et, le cas échéant, aussi dans la certification – d'un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001:2004.

6 ENVIRONNEMENT SOL

Notre expert externe suit activement les dossiers de votre entreprise. Un rapport d'audit reprend les obligations, les éventuels problèmes et les mesures proposées. Ce rapport peut servir de base à l'élaboration d'un plan d'action.

Et si un problème survient malgré tout ?

Même si vous prenez les mesures préventives dans tous les domaines, le risque zéro n'existe pas. C'est la raison pour laquelle, pour une atténuation et une prévention efficaces des risques, il vaut mieux faire appel aux spécialistes du département gestion des risques de Mensura.

SOLUTION

Une solution rapide grâce à une aide ciblée.

> Return to work

Ce cas de figure est de plus en plus fréquent : un collaborateur est absent durant une longue période en raison d'un burn-out ou d'un accident de travail. Sa reprise de travail n'est pas chose aisée. Maintenant que le marché du travail se fait de plus en plus restreint, on observe une demande croissante de réintégration des collaborateurs moyennant certaines adaptations. Return to work simplifie ce processus. Une réintégration optimale commence, de préférence, longtemps à l'avance et repose sur les constatations d'une équipe pluridisciplinaire qui analyse les postes de travail et détermine leur charge.

> Accidents du travail

Après un accident du travail grave, les collaborateurs en charge de la sécurité enquêtent sur celui-ci, identifient ses causes et proposent des mesures

afin d'éviter qu'il ne se reproduise. Ils établissent le rapport que vous devez remettre aux services d'inspection et vous assistent dans la communication avec ceux-ci. En cas d'accident du travail très grave, nos psychologues peuvent également apporter leur aide. Dans pareil cas, les collègues de la victime auront peut-être besoin d'un soutien psychologique pour surmonter le choc.

> Événements traumatiques

Vos travailleurs peuvent être victimes de toutes sortes d'événements traumatiques : accidents du travail, attaques à main armée, car-jacking, catastrophes, etc. Dans bon nombre de cas, ils parviendront à surmonter eux-mêmes ces épreuves, mais parfois, c'est impossible. Il est primordial de reconnaître les cas où quelqu'un a besoin d'aide pour surmonter un traumatisme. Le syndrome de stress post-traumatique peut entraîner une absence de longue durée. Cela peut être évité en faisant appel à une aide professionnelle en temps opportun.

Témoignage



TEMOIGNAGE

Un des avantages du diagnostic ergonomique est que toutes les personnes concernées sont impliquées dans le processus et ont leur mot à dire dans l'analyse. Il en est ressorti de nouvelles idées sur la manière d'améliorer, tantôt une tâche, tantôt une opération donnée.

Ceci a débouché sur une liste de 71 points d'amélioration au magasin. Certains de ces points n'étaient pas évidents à mettre en œuvre, mais d'autres demandaient moins de temps et d'argent. Ceux-là ont déjà été appliqués. Ces 'quickwins' contribuent d'ores et déjà à l'amélioration ergonomique du poste de travail, avec souvent pour résultat une augmentation spectaculaire de l'efficacité. »

Ludo Nagels

Responsable IT – conseiller en prévention
Toyota Material Handling Europe division Antwerp

Matrice des produits

Mensura Gestion des risques dispose de solutions de prévention efficaces pour tous les domaines relatifs au bien-être. Et si un problème survenait malgré tout – après tout, le risque zéro n'existe pas –, nous vous apportons aide et conseils.

01 Sécurité au travail // pages 04-07

ACCIDENT DU TRAVAIL

Enquête accident du travail

ANALYSES DES RISQUES

Prévention incendie (small/medium/large)
Atmosphères explosives
Mise en service d'équipements de travail
Analyse de risque (équipements de travail, analyse des tâches, lieux de travail, etc.)
Support du projet lié aux machines

SOUTIEN A LA POLITIQUE DE PREVENTION

Création d'un plan de prévention global - plan d'action annuel
VCA
Remplacement et/ou assistance du conseiller en prévention interne

FORMATION

Formation directive machines

MAIS AUSSI...

Légionellose

02 Ergonomie // pages 08-11

AVIS ERGONOMIQUE

Avis Ergonomique
Conseils en matière d'aménagement des bureaux
Avis ergonomique de logicielle (usability testing)
Conseils individuels en matière de travail sur écran

ANALYSE DE RISQUE ERGONOMIQUE

FORMATIONS

Formation : Travail sur écran
Formation : Travail sur écran avec conseils
Formation : Manutention manuelle de charges
Formation de base techniques de déplacement (secteur des soins de santé)
Formation techniques de déplacement - 'Train the trainer' (secteur des soins de santé)

03 Hygiène industrielle et toxicologie // pages 12-17

ANALYSES DES RISQUES

Analyse du risque chimique
Analyse des risques : Champs électromagnétiques
Analyse des risques des rayonnements optiques artificiels

MESURES

Mesures de bruit
Mesures d'éclairage
Mesures de vibrations
Mesures microbiologiques
Mesures des agents chimiques
Etude climatique
Inventaire d'amiante

AVIS

Avis
Avis HACCP
Rédaction de cartes d'instructions de sécurité

FORMATIONS

Formation : Bruit
Formation : Risques chimiques
Formation : Hygiène au travail pour le personnel d'entretien
Formation de manipulation des matériaux contenant de l'amiante
Formation : HACCP : sécurité alimentaire et hygiène dans la cuisine

04 Aspects psychosociaux // pages 18-24

VIOLENCE, HARCELEMENT MORAL ET HARCELEMENT SEXUEL AU TRAVAIL

Support par rapport à la violence, au harcèlement moral et au harcèlement sexuel
Analyse des risques psychosociaux
Formation respect au travail
Formation et soutien des personnes de confiance
Conciliation
Guidance d'équipe

ALCOOL ET DROGUES

Support en matière d'alcool et de drogues
Formations alcool et drogues

ABSENTEISME

Support pour l'élaboration d'une politique en matière d'absentéisme
Formation à la gestion de l'absentéisme pour la ligne hiérarchique

AGRESSIVITE

Support pour l'élaboration d'une politique en matière d'agressivité
Formation à la gestion de l'agressivité

TRAUMA

Support pour l'élaboration d'une politique en matière de risques traumatiques
Support en cas d'événements traumatisants (débriefing)
Formation à la gestion des événements traumatisants pour la ligne hiérarchique
Formation et support des intervenants en cas des événements traumatisants

STRESS

Support sur base de l'approche intégrée du stress
Modules de l'approche intégrée du stress

REMPLACEMENT ET/OU ASSISTANCE DU CONSEILLER EN PREVENTION INTERNE (POUR LES ASPECTS PSYCHOSOCIAUX)

COACHING INDIVIDUEL

05 Formations externes // pages 26-29

FORMATION : CONSEILLER EN PREVENTION

FORMATION : SECOURISTE

FORMATION : PERSONNE DE CONFIANCE

FORMATION : D'ALCOOL ET DE DROGUES

FORMATION : DIRECTIVE MACHINES

FORMATION : DE BASE BIEN-ETRE AU TRAVAIL POUR LES DIRIGEANTS

FORMATION : PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

FORMATION : COMMENT INTERVENIR EN CAS D'URGENCE ?

WORKSHOP : COMMUNICATION ASSERTIVE

FORMATION : PLAN OBLIGATOIRE POUR L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS AGES

06 Environnement // pages 30-33

AUDIT ENVIRONNEMENT

COORDINATEUR ENVIRONNEMENTAL

ABONNEMENT ENVIRONNEMENT

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL CONFORME A LA NORME ISO 14001: 2004

CONSEILS EN MATIERE DE SOLS

09

Matrice des produits

< veuillez déplier <

Région Bruxelles et Brabant Flamand (siège social)

Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles
T +32 2 549 70 85
F +32 2 223 52 50
E bruxelles@mensura.be

Région Wallonie (incl. Brabant Wallon)

Rue des Alliés 1
6800 Libramont
T +32 61 27 57 57
F +32 61 22 56 68
E wallonie@mensura.be

Aéropole de Gosselies
Rue Antoine de Saint-Exupéry 8
6041 Gosselies
T +32 71 73 34 00
F +32 71 73 34 15
E charleroi@mensura.be

Région Anvers

Ilatiëlei 2
2000 Anvers
T +32 3 201 55 29
F +32 3 220 08 30
E antwerpen@mensura.be

Région Limbourg

Taxandria Center
G. Roppesingel 25
3500 Hasselt
T +32 11 26 49 10
F +32 11 23 09 88
E limburg@mensura.be

Région Flandre Orientale et Occidentale

Tramstraat 59
9052 Zwijnaarde
T +32 09 244 45 90
F +32 09 244 45 80
E gent@mensura.be

Pour tous renseignements

E info.sepp@mensura.be
T +32 2 549 71 00

www.mensura.be

